

UN VRAI TRIO DE CRAPULE ILS DEVRAIENT ETRE EN PRISON DEPUIS LONGTEMPS

**Moreau, Meyers et Beyens accusés
d'abus de biens sociaux pour 4,3
millions d'euros**

EXCLUSIF



Nethys a décidé de passer à l'offensive concernant le très controversé projet d'investissement au Nord-Kivu (Congo) réalisé par les anciens hommes forts de Nethys, à savoir Stéphane Moreau, Pierre Meyers et Marc Beyens. La société liégeoise, après près d'un an de recherches internes, a décidé de déposer plainte directement entre les mains d'un juge d'instruction contre les trois intéressés. La nouvelle équipe évoque de graves faits d'abus de biens sociaux qui ont finalement coûté à Nethys plus de 4,3 millions d'euros pour sauver les investissements personnels foireux de Moreau et Cie.

C'est véritablement une bombe qui a été découverte par la nouvelle équipe dirigeante de Nethys concernant le fameux dossier très controversé des investissements dans la construction de centrales hydroélectriques au Kivu (Congo). On savait déjà qu'une instruction avait été ouverte d'initiative par la justice liégeoise, mais ici, on va largement plus loin. En effet, Nethys a décidé ce mardi de déposer plainte directement entre les mains d'un juge d'instruction liégeois à l'encontre de trois personnes et deux sociétés. Et non des moindres, puisqu'il s'agit de Stéphane Moreau (ancien CEO), de Pierre Meyers (ex-président) et de sa société privée M3 et, enfin, de Marc Beyens (ancien consultant chargé des relations internationales chez Nethys) et de sa société privée Noblehayé également. Nethys se constitue partie civile et accuse les trois intéressés d'abus de biens sociaux.



Un an d'enquête interne

Des abus qui se chiffrent à 4,3 millions d'euros, d'après une enquête interne – c'est l'un des volets de la fameuse mission Forensic – depuis près d'un an pour faire la lumière sur ce dossier. En ressort une note de 27 pages (plus les annexes) dont La Meuse a pu prendre connaissance. Le contenu est hallucinant et révèle à quel point la société Nethys était devenue le joujou de certains pour le profit personnel.

Utilisation abusive de fonds

Très concrètement, que reproche Nethys à Moreau, Meyers, et Beyens ? D'après la note, le fait que « certains anciens dirigeants de Nethys avaient utilisé de manière abusive les finances (et le

crédit) de Nethys en lui faisant racheter les actions et créances qu'ils détenaient à titre privé dans EBI (pour Electricité du bassin d'Ivugha, la société créée pour cet investissement au Congo, NDLR) pour leur permettre d'éviter, à titre personnel, des risques ainsi que des pertes financières liées à la création et à la gestion de leur société EBI, et récupérer l'intégralité de leurs capital et prêts, tout en transférant à Nethys les risques liés à ces opérations qui ne présentent par ailleurs aucun lien avec l'objet social et la mission de Nethys. »

200.000 € chacun, pour débiter

En effet, la société « Électricité du bassin d'Ivugha » avait été créée par trois personnes « privées » – Stéphane Moreau, Pierre Meyers, Marc Beyens – et par la filiale « énergie verte » de Nethys, Elicio. Chacun apportant un capital de départ de 200.000€. Des prêts conséquents seront aussi octroyés par Meyers et Beyens par après (voir ci-dessous).



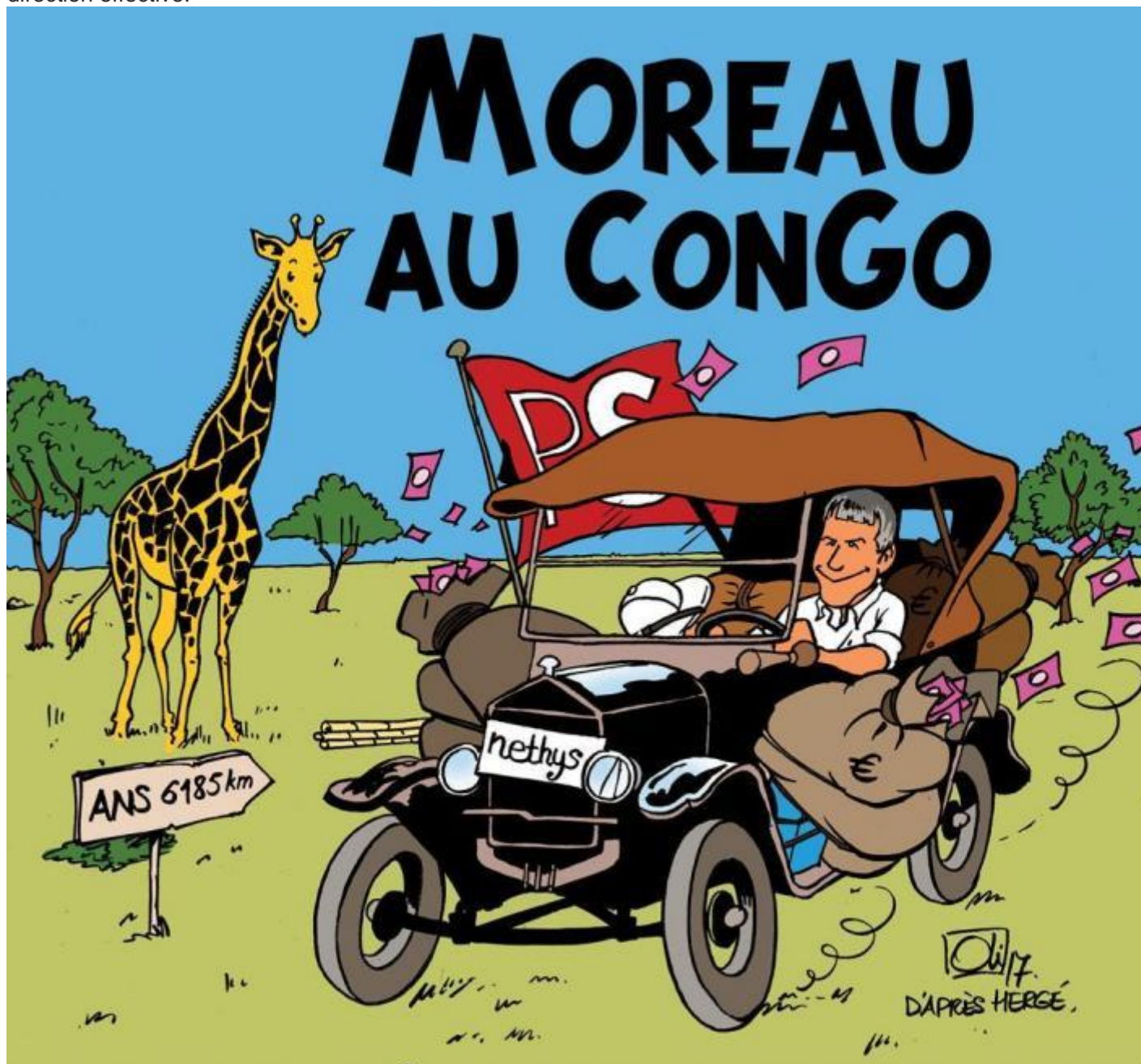
Le problème intervient quand, sous la pression politique dans la foulée du scandale Publifin, il est décidé de mettre fin à cet investissement hasardeux. C'est là, justement, que le bât blesse.

« Début 2018, la situation personnelle (à titre privé) de Messieurs Moreau et M3 (Meyers) et de leur associé Monsieur Beyens en raison de leur participation à titre privé au capital de EBI était en réalité très négative, pour ne pas dire critique, et représentait de nombreux risques, non seulement financiers, mais également juridiques (commission parlementaire Publifin notamment), réglementaires ou géopolitiques », souligne-t-on dans le dépôt de plainte.

Un puits sans fond

Et de préciser : « Le projet lié au barrage Ivugha, dans lequel ils avaient investi jusque-là « à fonds perdu », n'avait jamais rapporté le moindre euro. En 2015 et 2016, Messieurs Moreau et Beyens (et ensuite Monsieur Meyers) espéraient d'évidence obtenir beaucoup de profits du projet

congolais, ce qui explique entre autres la création de EBI à titre personnel avec leurs fonds privés et des énormes prises de risques. » Mais, affirme-t-on aujourd'hui chez Nethys, « en ce qui concerne les prises de risques, ces personnes les ont visiblement conçues, dès l'origine, comme devant être exclusivement supportées par Nethys et/ou Elicio, dont ils avaient, dans les faits, la direction effective. »



On en revient à cette fameuse confusion, à cette frontière poreuse qui a longtemps existé au sein de la société entre les intérêts privés des uns et ceux de la firme, qui n'est, pour reprendre les termes utilisés, « un outil, une marionnette (de financement) au service de leurs intérêts personnels. »

Toujours est-il que Moreau, Meyer et Beyens, sous pression, décident alors de « désinvestir » en urgence, en veillant à récupérer au passage l'intégralité de leurs mises personnelles. « Le pouvoir de Messieurs Moreau, Meyers et Beyens est tel en interne qu'ils arrivent à faire procéder par Nethys au rachat de leurs actions dans EBI (au prix de leur mise de départ et sans aucune vérification) ainsi que de toutes leurs créances ».

3,4 millions pour Nethys, près de 1 pour Elicio

Ainsi, Nethys, qui n'avait jusque-là rien investi ni risqué, « débourse 3.195.000 euros dans une opération de rachat d'actions de ses dirigeants – et rachètera également plus tard les actions de Elicio pour 200.000 EUR – portant ainsi ses investissements dans EBI à 3.395.000 EUR. Le total des investissements par Nethys et Elicio au profit de EBI s'élève ainsi (sous toutes réserves et au minimum) à 3.395.000 euros pour Nethys et 924.419 EUR pour Elicio, soit au total plus de 4.319.419 euros. »

Vous lisez bien : 4,3 millions d'euros déboursés par la société liégeoise Nethys, contre son gré, pour permettre à ses anciens dirigeants de récupérer leurs billes. Cela ressemble au hold-up parfait. Ça en est trop pour le conseil d'administration de Nethys qui veut donc agir directement contre Stéphane Moreau, Pierre Meyers et sa société, Marc Beyens et sa société pour tenter d'obtenir une réparation de ce qu'elle estime être un préjudice. Mais aussi de se positionner, vis-à-vis de la justice, comme victime des agissements de ses ex-cadres et non comme complice de leurs opérations.

Par G.G.

Jeudi, Septembre 17, 2020 - 15:08

Tout débute lors d'une mission économique wallonne au Congo, en 2015



Toute cette histoire de « Nethys au Congo », pour paraphraser le titre d'une célèbre BD, débute il y a cinq ans. Et, plus précisément, à une mission économique de l'Awex au Congo menée par le ministre wallon de l'Économie de l'époque, Jean-Claude Marcourt. Celle-ci a lieu du 6 au 10 septembre 2015.

Y participent, notamment, Stéphane Moreau (administrateur délégué de Nethys), Marc Beyens (consultant indépendant avec pour titre « chargé des affaires internationales » de Nethys) et Filip Dewulf (« Director public affairs » de la Elicio),

Lors de ce séjour, les trois hommes rencontrent des Belges résidants au Congo, administrateurs d'une société STS, établie à Kinshasa, qui se présente comme un acteur important du marché hydroélectrique congolais. « C'est à ce moment que, semble-t-il, ces personnes auraient discuté d'un « partenariat » en vue de procéder à la construction de deux centrales hydroélectriques au Congo et à leur exploitation », détaille la plainte de Nethys. On parle en réalité d'un énormissime projet chiffré à 60 millions de dollars US. Projet qui sera finalement revu à la baisse, pour ne porter donc que sur le bassin d'Ivugha.

Au final, malgré l'opposition notable d'un certain Pol Heyse (administrateur de Elicio), Beyens, Meyers et Moreau décident de créer « un consortium d'investisseurs privés » pour suppléer Elicio, qui n'était pas prête à investir mais qui mettra, au final, également 200.000€ au capital de départ.

Mais cela ne s'arrête pas là, puisque Marc Beyens effectuera de nombreux prêts au travers de sa société personnelle la SPRL Noblehays pour un montant total en principal de 665.000 euros. Pierre Meyers et sa société M3 fera de même pour un million et demi.

Sans parler d'Elicio finalement « forcé » à délier les cordons de la bourse et qui portera ses engagements d'investissement à près de deux millions €. Ce que valideront finalement des administrateurs importants comme Emile Dumont (ancien CEO d'Elicio) ou encore Gil Simon (devenu aujourd'hui directeur-général de Resa, le fournisseur de gaz et d'électricité liégeois).

10 millions de dollars demandés

Le 9 octobre 2017, alors que Nethys avait clairement renoncé en juin 2017 de participer en direct au projet et avait envoyé le dossier du financement entre les mains de Elicio, et malgré les conclusions de la Commission d'enquête Publifin, le projet congolais est à nouveau défendu devant le conseil d'administration de Nethys (en présence de Pierre Meyers et de Stéphane Moreau). Ils y obtiennent l'accord d'octroi d'un prêt de 10 millions de dollars et d'une garantie de 7,5 millions de dollars.

En 2018, le dossier prendra une autre tournure. Les intéressés faisant racheter leurs parts et investissements par Nethys pour « se sauver ». Ce qui finira par aboutir à la plainte dont nous vous révélons la teneur...

G.G.